

Projet Annuel de Performance 2020 de l'Établissement

Le projet annuel de performance de l'Université de technologie de Troyes est produit en application de l'article R719-55 du Code de l'Éducation :

« Le projet annuel de performances de l'établissement présente les objectifs poursuivis. Il comporte des indicateurs d'efficacité, d'efficacités et de qualité du service public de l'enseignement supérieur défini à l'article [L. 123-3](#) associés à ces objectifs. Ces indicateurs, qui sont établis en cohérence avec ceux des programmes ministériels dont les établissements relèvent, concourent à l'information du conseil d'administration et des responsables des programmes ministériels ainsi qu'au suivi du contrat pluriannuel d'établissement ».

Il participe également au suivi du contrat de site, tout particulièrement sur son volet établissement.

I) Contexte général

- Éléments financiers du budget 2020

La subvention pour Charge de service public inscrite au budget initial 2020 est déterminée par une pré notification de subvention qui a été transmise le 5 octobre dernier, le montant de cette recette est de 25 532 830€ et présente une augmentation de 146 000 € par rapport à la dotation totale perçue en 2019.

Le niveau des recettes de droits universitaires est similaire à 2019 mais les recettes spécifiques liées à l'accueil des étudiants extra-communautaires ont été intégrées. La recette de taxe d'apprentissage a été évaluée sur la base de celle effectivement perçue en 2019, augmentée d'une prévision de recette d'un montant de 40 000€ correspondant à la part libre qui s'ajoute au coût d'un contrat d'apprentissage que l'UTT est amenée à collecter via sa structure Organisme de Formation par l'Apprentissage (OFA), créée à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les subventions des Collectivités territoriales pour des actions de fonctionnement (enseignement et recherche) ont été sollicitées à la même hauteur que celles obtenues en 2019. En revanche, l'UTT a initié un programme d'investissement sur 5 ans pour amorcer une triple transition, énergétique, patrimoniale et numérique avec le conseil départemental de l'Aube débuté en 2019, il se poursuit en 2020 avec une subvention d'investissement d'un montant de 1 150 000€.

Les dépenses du budget initial 2020 ont été évaluées sur la base du budget rectificatif 2019.

Le résultat patrimonial de l'exercice 2020 est estimé à 158 K€. La CAF est estimée à 1 455K€ et l'apport sur le fonds de roulement à 214 K€, portant le fonds de roulement à 4 846 K€, soit **40 jours de dépenses de fonctionnement**. Le seuil prudentiel est fixé à 30 jours.

- Éléments liés au contrat de site et au plan stratégique

Le volet établissement du contrat de site comporte 11 jalons s'étalant de 2019 à 2022 ainsi que 9 indicateurs génériques nationaux que tous les établissements de l'ESR suivent chaque année. Il prévoit plusieurs axes de développement :

- Le développement d'une stratégie d'alliances coordonnées,
- La valorisation de nos atouts en matière de recherche et de formation,
- L'internationalisation accrue de nos activités,
- Le renforcement de l'efficacité du pilotage de l'établissement.

En 2020, les jalons correspondants à observer sont les suivants :

- Point d'étape à mi-parcours sur le rapprochement et les relations avec SU,
- Point d'étape sur les actions d'animation mises en œuvre pour le pôle sud champenois,
- Etat d'avancement sur le développement de la formation continue,
- Point sur la stratégie de développement à l'international.

Parallèlement, la deuxième phase du plan stratégique nous donne comme principaux axes de travail préparatoires :

- Les enjeux sociétaux sur lesquels l'UTT veut se positionner,
- La poursuite de l'actualisation de notre organisation,
- Le développement et l'accentuation de l'alternance,
- Une réflexion sur les enseignements en formation initiale,
- Le développement e la thématique sécurité globale.
- La poursuite du développement à l'international (UTSEUS, Afrique et particulièrement l'université européenne).

Sur chacune de ces thématiques, un groupe de travail a été constitué au printemps 2019. Ils rendront leurs conclusions en mars 2020. Un séminaire en février 2020 sera consacré à un débat sur leurs orientations et propositions.

II) Mise en œuvre du volet établissement du contrat de site

Après une première phase d'échanges soutenus, ce rapprochement avec SU est actuellement et depuis un certain temps en position stationnaire pour des raisons liées au management interne de SU et sur lesquelles nous n'avons pas prise. L'UTT reste cependant disponible pour une reprise du processus et continue d'échanger avec l'UTC pour rechercher les coordinations possibles.

En ce qui concerne le pôle sud champenois le processus d'animation est mis en place avec une réunion mensuelle des chefs d'établissements. Ces rencontres permettent une bonne information mutuelle des établissements sur leurs projets respectifs et la construction d'actions concertées : réponse collective à l'AAP PACTE du conseil régional en 2018 sous timbre Ed Troyes, mise en place sur un mode prospectif d'un Institut Service et Industrie du Futur Troyen (ISIFT), approche concertée sur un projet de Maison des Langues et des Civilisations, analyse de faisabilité d'un Bachelor commun UTT-SCBS.

La formation continue a connu en 3 ans un fort développement, avec un chiffre d'affaires qui est passé de 0.5 M€ à 1.5 M€. Elle a été structurée pour cela et nous avons atteint un premier palier d'activité, qu'il convient maintenant de consolider avant d'en poursuivre la croissance. Parallèlement, l'UTT prévoit de développer l'apprentissage. C'est l'objet de la création de l'OFA qui doit se faire au 1^{er} janvier 2020 en partenariat avec Y-schools, en remplacement du CFA Sup. Cette création, autorisée par la nouvelle loi du 05 septembre 2018 sur la liberté de choisir son avenir professionnel, va donner à l'UTT la souplesse et l'autonomie qui seront nécessaires pour affronter la concurrence des opérateurs auprès des OPCO, qui deviennent les financeurs de l'apprentissage en lieu et place des conseils régionaux.

Pour ce qui est du développement à l'international, notre choix de travailler avec et pour l'Afrique nous avait poussé à candidater à des projets européens Erasmus+. Deux ont été obtenus ce qui constitue un excellent résultat. Cela nous a permis de démarrer en 2018 et 19 les deux programmes que nous pilotons en lien l'un avec le Cameroun et l'autre avec le Sénégal et le Togo. Au-delà, l'UTT s'implique également dans le campus franco-sénégalais. Plusieurs formations sont en cours de négociation dans ce cadre avec des établissements de l'enseignement supérieur à Dakar.

Au niveau Européen, l'UTT s'inscrit dans la démarche de création d'Universités Européennes initiée par l'Europe en 2019, en pilotant un projet d'association avec 6 établissements européens autour des technologies (EUT+). Même si nous n'avons pas été retenus au premier appel à projets de l'automne dernier, notre bon classement nous a permis d'obtenir un fort soutien de l'ANR avec un appui financier 400 000 euros pour la 2^{ème} campagne qui vient d'être lancée. Le dépôt des dossiers est fixé à février 2020, les résultats seront connus avant l'été. En cas de réussite, l'enjeu sera de définir le fonctionnement de ce regroupement dans les trois ans qui suivront.

En matière de recherche, il est à noter que nous avons également monté un partenariat fort avec SHU autour de la photonique : Un enseignant chercheur de l'UTT a en effet été lauréat de l'AAP 2018 « 1000 talents » lancé par la ville de Shanghai^[k1]. Il a rejoint en août 2019 l'Université de Shanghai pour une durée de 9 mois afin de lancer un projet de recherche ambitieux dans le domaine de la nanophotonique : proposition et mise en œuvre de nouvelles approches pour améliorer les dispositifs optoélectroniques développés et fabriqués à SHU (TRL 2-6) où des professeurs de rang mondial travaillent dans les domaines des OLED et OPV (diodes électroluminescentes organiques et systèmes photovoltaïques organiques).

Des projets collaboratifs ont été identifiés. Ils concernent l'extraction de lumière dans les OLED et l'amélioration des systèmes OPV.

Il est également prévu le lancement à court terme^[k2] d'un programme de cotutelle de thèse SHU/UTT ainsi que la mise en place d'un projet de recherche supplémentaire commun avec les 2 autres UT qui pourrait concerner les nanomatériaux intelligents.

III) Mise en œuvre de la 2^{ème} phase du plan stratégique UTT 2030

Les 5 groupes de travail constitués pour la préparation de la 2^{ème} phase du plan stratégique doivent rendre leurs conclusions en mars 2020. A partir de ces travaux, le comité de direction fera avant l'été 2020 un certain nombre de propositions visant à permettre à l'UTT la poursuite de son développement dans les meilleures conditions. Cette deuxième phase du PS sera aussi l'occasion de relancer un nouveau cycle pour le développement de l'UTT. Elle sera étroitement articulée avec la clause de revoyure du contrat de site, notamment sur son volet établissement,

et avec les attendus du dialogue stratégique de gestion qui s'ouvre avec le Ministère sur les projets spécifiques des établissements.

Parallèlement, le plan EvolUTTion démarré en 2019 grâce à l'appui du conseil départemental de l'Aube poursuivra son déploiement. Ce plan quinquennal prévoit sur 2020 1 million d'euros de CP pour améliorer les conditions d'études et de travail, maîtriser nos consommations de fluide et développer des outils permettant de diminuer notre empreinte carbone. Installations de sas aux entrées extérieures, remplacement des éclairages actuels par des LEDs dans les espaces les plus utilisés (amphis, salles de cours, couloirs, BU), sécurisation des abords, renforcement de nos capacités informatiques, création d'une ferme solaire et installation d'ombrières de parkings sont les principaux projets pour 2020.

IV) Les autres projets impactants

- Mise en œuvre du projet d'EUR (Ecole Universitaire de Recherche) « Nano-PHOT »

L'UTT à travers son équipe de recherche L2n (Lumière, nanomatériaux, nanotechnologies) a déposé en 2019 un projet d'Ecole Universitaire de Recherche dans le cadre de la 2^{ème} vague de l'AAP ANR "EUR" du PIA3 destinée aux établissements non labellisés IdEx ou ISITE.

Ce projet Nano-PHOT, coordonné par l'UTT en partenariat avec l'URCA a été lauréat de ce 2^{ème} appel. L'ambition de l'EUR Nano-PHOT est d'offrir une formation d'excellence unique d'ampleur internationale, en prise directe avec les enjeux scientifiques et socio-économiques liés à l'exploitation de la lumière à l'échelle nanométrique. La mise en place de ce projet débutera en 2020.

- Création d'une ERL (Equipe de Recherche Labellisée) UTT – CNRS / INSIS

La décision du CNRS fin 2017 de se retirer des labellisations UMR avec les Unités n'intégrant aucun personnel CNRS a concerné l'ICD, alors que cette Unité devait être reconduite sous ce statut pour 5 ans (2018 à 2022). Suite à cette décision, l'ICD est repassée FRE pour une période de deux ans (janvier 2018 à fin 2019) à l'issue de laquelle sa labellisation prendra fin. Cette situation a incité l'INSIS à proposer la mise en place d'un statut d'ERL (Equipe de Recherche Labellisée) à l'une des équipes de l'ICD, le L2n (Lumière, nanomatériaux, nanotechnologies), à partir du 1^{er} janvier 2020. L'année 2020 sera donc consacrée à la mise en place de cette ERL.

- Création de l'équipe projet ERIS

Les problématiques de Sécurité et de Risque sont présentes depuis de nombreuses années (2005) dans les activités de recherche de l'UTT. Le souhait de renforcer et de rendre encore plus visible ces thématiques a incité récemment l'UTT à la création d'une équipe projet, nommée ERIS : Equipe de Recherche Interdisciplinaire sur les problématiques de Sécurité, dont la mise en place est prévue début 2020. Plus précisément, l'activité scientifique visée par l'équipe ERIS concerne l'analyse et la modélisation des interactions menace-risque associées aux activités de planification, d'anticipation et de décision au sein des systèmes sociaux et sociotechniques complexes. Cette équipe projet doit contribuer à la préconfiguration d'une équipe de recherche sur ce thème, en lien étroit avec la Délégation Ministérielle aux Industries de Sécurité et de Cybersécurité.

- Lancement des nouveaux projets ANR labellisés dans le cadre des AAP 2019

Les équipes de Recherche de l'UTT via son Institut Charles Delaunay ont contribué à la labellisation de 5 projets ANR dans le cadre des AAP 2019 de l'agence, équipes impliquées soit en tant que porteuse, soit en tant que partenaire des projets. Dès le début 2020 et durant toute cette année, la mise en place de ces projets sera prise en charge par les équipes concernées qui déploieront les moyens nécessaires afin d'assurer une phase de lancement efficace.

- Le CPER

Nous avons commencé la préparation du prochain Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027(CPER) pour les volets nous « recherche, numérique et bâtiments publics ».

Pour ce qui relève du numérique, le grand projet « local » est le financement du projet CARESS qui doit prendre la suite de Télémus et permettre le raccordement des établissements de l'ESR aubois à Renater.

Pour la première fois dans le futur CPER, la dimension formation est incluse par le biais de l'amélioration des outils pédagogiques modernes mis à disposition des enseignants et étudiants. Un projet va donc être déposé par l'UTT visant à réaménager des amphis et salles de cours pour permettre le déploiement d'outils numériques (amphis connectés, espaces modulaires...).

Sur le volet bâtiminaire, un autre dossier sera déposé visant à améliorer la qualité environnementale du bâti des locaux de l'ellipse, notamment par un travail lourd d'isolation ou même de changement des façades rideaux.

En matière de recherche, l'Institut Charles Delaunay a proposé 3 dossiers préliminaires concernant des projets de recherche à l'échelle du site champardennais en partenariat avec l'URCA dans les domaines de la Santé, de l'Usine du Futur et des matériaux. Ces projets feront l'objet en 2020 de versions finalisées répondant aux objectifs de l'Etat et de la Région dans le cadre de ce CPER.

V) suivi des indicateurs nationaux

Dans le cadre du contrat de site, chaque établissement doit suivre un certain nombre d'indicateurs autour de grands domaines intéressant l'Etat. Ils sont rappelés dans le document joint avec leur suivi annuel lorsqu'il est disponible. Aucune anomalie n'a été notée cette année pour les données déjà collectées (celles relatives aux comptes 2019 ne seront disponibles qu'en début d'année 2020).

Des objectifs « incitatifs », qualitatifs ou quantitatifs, ont été définis par notre ministère à l'horizon 2022. Leur atteinte dépendra en grande partie des moyens mis à notre disposition pour le faire.

VI) Conclusion

Malgré sa sous-dotation, l'UTT continue d'avoir des initiatives dans l'ensemble de ses missions : la recherche avec l'EUR NanoPhot, la création d'une ERL CNRS et l'augmentation du nombre d'ANR obtenues, la formation initiale avec la création de l'OFA, le montage, avec les deux autres UT, d'un master à Shanghai, mais aussi les activités en direction des lycéens, la formation continue avec l'approfondissement des partenariats avec les grands comptes et notamment Dassault Systèmes, l'International avec les activités en Afrique et le projet d'Université Européenne. En parallèle, elle travaille à l'amélioration énergétique de son patrimoine bâti. Et elle prépare l'évolution de son modèle économique, avec un business plan qui sera présenté au CA de juin 2020. Ces orientations sont travaillées en lien étroit avec l'Etat et les collectivités.